

SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN)

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU

16 février 2011

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal de la réunion précédente
3. Affaires découlant du précédent procès-verbal
4. Séance à huis clos
5. Rapport du président
6. Rapport du Comité pour la sélection d'un site
7. Rapport du Comité de la vérification, des finances et des risques
8. Rapport du Comité du DGP
9. Rapport du Conseil consultatif
10. Sélection d'un site pour la GAP
11. Stratégie de communication
12. Séance à huis clos
13. Séance à huis clos
14. Redéfinition du Forum des Aînés
15. Suites données aux recommandations du Groupe d'examen technique indépendant (GETI)
16. Risque d'affaires
17. Mise à jour concernant les estimations de coûts de la GAP
18. Évaluations des risques financiers
19. Approbation de la Politique en matière de santé et de sécurité
20. Approbation de la Politique environnementale
21. Rapport de l'avocat général et secrétaire général
22. Prochaine réunion de Conseil

Levée de la séance

PROCÈS-VERBAL
DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
SOCIÉTÉ DE GESTION DES DÉCHETS NUCLÉAIRES (SGDN) /
NUCLEAR WASTE MANAGEMENT ORGANIZATION (NWMO)

Tenue à Toronto (Ontario)
le 16 février 2011
à 9 h (HNE)

Présents :

Gary Kugler	Administrateur, président de la séance
Pierre Charlebois	Administrateur
Donn Hanbidge	Administrateur
Ron Jamieson	Administrateur
Ken Nash	Administrateur, président et chef de la direction
Josée Pilon	Administratrice
Deborah Poff	Administratrice (par appel téléconférence)
Ian Ross	Administrateur

Absents :

Darren Murphy	Administrateur
---------------	----------------

Invités :

David Crombie	Président du Conseil consultatif de la SGDN (point 9 – par appel téléconférence)
Albert Sweetnam	OPG, vice-président principal

Personnel présent :

Angelo Castellan	V.-p., Évaluation environnementale et soutien administratif
Steve Cavan	V.p., Finance, chef de la direction financière
Paul Hader	Directeur, Assurance de la qualité (points 19-20)
Pat Moran	Avocat général et secrétaire général
Gillian Morris	Secrétaire-adjointe du Conseil
Sean O'Dwyer	V.-p., Ressources humaines
Pat Patton	Directrice, Engagement et relations autochtones (point 14)
Ian Pritchard	V.-p., Conception et construction
Jamie Robinson	Directeur, Communications
Sean Russell	Directeur, Ingénierie du dépôt
Kathryn Shaver	V.-p., Engagement public, communications et sélection d'un site

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Étant donné qu'un avis de convocation en bonne et due forme a été envoyé à tous les administrateurs de la Société conformément aux règlements en vigueur et étant donné qu'il y a quorum, le président de la séance déclare la séance légalement constituée pour le traitement de toutes les affaires et prononce l'ouverture de la séance à 9 h.

L'ordre du jour de la réunion du 16 février 2011 est adopté.

2. Procès-verbal de la réunion précédente

Le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 2 décembre 2011 – des copies avaient été envoyées à chaque membre du Conseil – a été approuvé, après quelques révisions mineures.

3. Affaires découlant du précédent procès-verbal

M. Moran passe en revue les points non réglés au moment de la réunion précédente du Conseil. Des renseignements supplémentaires concernant deux mesures ont été fournis au Conseil : des renseignements supplémentaires sur la planification des études de faisabilité et des renseignements supplémentaires reliés aux incidences sur les collectivités.

Le président indique que le Conseil consultatif a demandé des renseignements sur une question. M. Nash s'engage à assurer le suivi auprès du Conseil consultatif sur la question (*).

4. Séance à huis clos

Le Conseil tient une séance à huis clos pour discuter du rapport du président du Comité des ressources humaines et de la rémunération (RHR).

M. Ross, le président du Comité, indique que le Comité avait examiné les changements proposés au Code d'éthique de la SGDN. En se fondant sur cet examen, le Comité a recommandé deux changements additionnels. En tenant compte de ces changements, le Comité est prêt à recommander l'adoption du Code d'éthique.

IL EST RÉSOLU QUE :

Conformément à la recommandation du Comité des ressources humaines et de la rémunération, le Conseil d'administration approuve le Code d'éthique révisé, sous réserve de l'incorporation des deux changements recommandés par le Comité.

La motion est proposée, appuyée et adoptée à l'unanimité.

M. Ross indique que le Comité des RHR a réexaminé sa charte et qu'il recommandait un ajout. Le comité demande au Conseil d'approuver l'ajout à la Charte.

IL EST RÉSOLU QUE :

Conformément à la recommandation du Comité des ressources humaines et de la rémunération, le Conseil approuve l'ajout du nouveau paragraphe (c) suivant à l'article 4 de la Charte du Comité des RHR :

« Le Comité examine de temps à autre la stratégie globale en matière de relations de travail et formule des recommandations en tenant compte des besoins et des objectifs de la Société. »

La motion est proposée, appuyée et adoptée à l'unanimité.

Le Conseil discute également des résultats de l'évaluation du Conseil ainsi que des résultats des examens par les comités de leur charte respective. M. Moran note que les chartes du Comité de la vérification, des finances et des risques, du Comité des ressources humaines et de la rémunération et du Comité du DGP nécessitaient l'adoption d'un changement mineur pour être conformes aux pratiques actuelles du Conseil d'administration :

IL EST RÉSOLU QUE :

Le libellé des chartes du Comité de la vérification, des finances et des risques, du Comité des ressources humaines et de la rémunération et du Comité du DGP, en ce qui a trait à la révision des chartes et des évaluations des comités, soit révisé ainsi :

Le Comité révisé sa Charte annuellement, ou selon les directives du Conseil d'administration. Le Comité réalise également une évaluation de son rendement et présente ses conclusions au Conseil annuellement, ou selon les directives du Conseil.

La motion est proposée, appuyée et adoptée à l'unanimité.

5. Rapport du président

M. Nash présente au Conseil une mise à jour sur les questions suivantes :

- les activités de la GAP en matière de renforcement des relations et des communications;
- les activités récentes dans le cadre du processus de sélection d'un site pour la GAP;
- les progrès du programme technique de la GAP;
- les plus récentes estimations de coûts de la GAP;
- les travaux de la SGDN reliés au DGP pour DFMA d'OPG
- les travaux en cours sur le groupe de Gestion de la responsabilité du cycle de vie;
- la gouvernance se rapportant à la conformité aux normes CSA Z1000 et ISO 14001;
- la dotation en personnel;
- les faits nouveaux reliés aux programmes internationaux de gestion des déchets nucléaires.

6. Rapport du Comité pour la sélection d'un site

M. Jamieson présente au Conseil un compte rendu de la réunion du 15 février 2011 du Comité pour la sélection d'un site. Il mentionne que le Comité a reçu un rapport de gestion sur les activités du processus de sélection d'un site. Le comité a longuement discuté sur les collectivités engagées dans le processus.

Le Comité a également examiné les activités de sélection d'un site prévues pour 2011 et a approuvé le plan. Il a aussi examiné l'ajout d'activités supplémentaires en 2011 en appui au processus de sélection d'un site. Le Comité a également procédé à la révision annuelle de sa charte et ne recommande aucun changement pour l'instant.

7. Rapport du Comité de la vérification, des finances et des risques

M. Ross présente au Conseil un compte rendu de la réunion du Comité de la vérification, des finances et des risques tenue les 14 et 15 février 2011.

M. Ross indique que lors d'une réunion précédente du Comité VFR, il avait été convenu de remplacer le gestionnaire du fonds de retraite actuel en raison de son piètre rendement. Le 14 février, le Comité a rencontré trois candidats potentiels pour lui succéder. Le Comité a évalué les candidats d'après certains critères et a convenu de nommer un nouveau gestionnaire pour le fonds de retraite.

M. Ross indique que lors de la réunion du 15 février, le Comité VFR a examiné les états financiers révisés et le rapport des vérificateurs pour l'année 2010. Il signale qu'aucune constatation, différence non ajustée ou lacune d'importance en matière de contrôle interne n'avaient été soulevées dans le cadre de la vérification. M. Ross mentionne qu'une séance à huis clos réunissant les vérificateurs et les membres du Comité a été tenue en l'absence des cadres et qu'aucun autre problème n'a été relevé.

Le Comité VFR recommande que le Conseil approuve les états financiers vérifiés de l'exercice 2010.

IL EST RÉSOLU QUE :

Conformément à la recommandation du Comité de la vérification, des finances et des risques :

Le Conseil d'administration approuve les états financiers 2010, tels que révisés par Deloitte & Touche LLP, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2010.

La motion est proposée, appuyée et adoptée à l'unanimité.

Le Comité a aussi discuté : des estimations de coûts du DGP pour la GAP; de l'évaluation des risques financiers; d'une évaluation des risques; d'un rapport sur les activités reliées à une seule source d'approvisionnement et des examens et mises à jours périodiques par les cadres. Le Comité a aussi examiné sa Charte, le rapport de conformité et procédé à l'examen semestriel des dépenses du président du Conseil et du président et chef de la direction.

8. Rapport du Comité de surveillance du DGP pour DFMA d'OPG

M. Gary Kugler, président du Comité du DGP, présente au Conseil un compte rendu de la réunion du 14 février 2011 du Comité.

M. Kugler indique que le Comité a discuté des questions suivantes associées aux travaux de la SGDN pour le DGP pour DFMA d'OPG :

- la mise à jour sur les activités reliées à la phase d'examen réglementaire;
- l'état de préparation relatif à la présentation de l'évaluation environnementale et de la demande de permis;
- l'examen des politiques proposées en matière de santé et sécurité et d'environnement, que le Comité recommande l'adoption par le Conseil;
- l'examen du plan de santé et sécurité et environnemental et des procédures connexes reliées aux travaux de terrain à venir dont le Comité avait demandé aux cadres d'élaborer;
- l'examen des risques d'affaires reliés au projet.

9. Rapport du Conseil consultatif sur ses commentaires pour le Rapport triennal

L'honorable David Crombie, président du Conseil consultatif, présente au Conseil son rapport sur les commentaires devant être inclus dans le Rapport triennal de la SGDN.

M. Crombie passe en revue quelques recommandations qui seront incluses dans le rapport triennal. Le Conseil consultatif recommande notamment que la SGDN :

- continue de maintenir des normes élevées en matière d'engagement;
- maintienne son vaste programme d'engagement et de sensibilisation tous azimuts;
- augmente le nombre d'Autochtones à son emploi et qu'il propose des conditions de travail plus souples;
- promeuve ses systèmes de valeurs rigoureux auprès de ses partenaires, de ses sous-traitants et qu'elle les intègre à ses accords;
- travailler à élaborer un plan stratégique qui englobe les travaux reliés au DGP pour DFMA d'OPG;
- étudie divers scénarios de transport dès le début du processus de sélection d'un site;
- à la lumière du contexte externe en évolution, maintienne un programme actif de communication.

M. Crombie discute également du point de vue du Conseil consultatif sur son propre mandat dans le contexte des travaux de la SGDN reliés au DGP pour DFMA d'OPG et des incidences qu'auront ces travaux sur la GAP.

Le président du Conseil d'administration demande à M. Crombie de transmettre ses félicitations au Conseil consultatif pour son travail exhaustif portant sur ses recommandations pour le Rapport triennal de la SGDN.

10. Sélection d'un site pour la GAP

Mme Shaver présente au Conseil les faits nouveaux reliés au processus de sélection d'un site pour la GAP.

a) Planification 2011 de la sélection d'un site pour la GAP

Mme Shaver relève les principales activités qui seront réalisées en 2011 dans le but de choisir un site :

- soutenir les collectivités qui approfondissent le projet de la GAP et engagent leurs citoyens et les collectivités voisines à explorer leur intérêt dans le projet;
- procéder à des évaluations préliminaires pour déterminer l'aptitude potentielle de sites à la demande des collectivités;
- jeter des bases solides pour la phase d'études de faisabilité pour soutenir le lancement d'études de faisabilité en collaboration avec les collectivités.

Le Conseil discute des enjeux associés à l'utilisation possible de terres de la Couronne dans le processus de sélection d'un site.

b) Mise à jour sur la mesure du rendement de la Sélection d'un site pour la GAP

En réponse à la demande du Conseil, Mme Shaver fournit un objectif de rendement modifié pour 2011 pour le processus de sélection d'un site pour la GAP. Le Conseil discute et approuve l'objectif de rendement modifié.

IL EST RÉSOLU QUE :

Conformément à la recommandation du Comité des ressources humaines et de la rémunération, le Conseil approuve l'inclusion de l'objectif révisé pour la Sélection d'un site pour la GAP aux objectifs de rendement de 2011.

La motion est proposée, appuyée et adoptée à l'unanimité.

11. Stratégie de communication pour 2011

M. Jamie Robinson fait état de l'examen, réalisé par la SGDN à la demande du Conseil d'administration, de sa stratégie de communication.

M. Robinson décrit l'environnement dans lequel évolue la SGDN et comment il a évolué dans le contexte de la couverture médiatique considérable de Port Hope et du transport des générateurs de vapeur. M. Robinson résume la stratégie de communication, qui doit mettre de l'avant le processus de sélection d'un site et relever l'image de la SGDN au plan national. Il discute aussi du rôle des médias sociaux dans la stratégie de communication de la SGDN.

Le Conseil émet quelques commentaires sur des points précis de la stratégie de communication. Les membres du Conseil discutent aussi du rôle des médias sociaux dans la stratégie de communication de la SGDN. On discute de l'engagement au Québec et la membre du Conseil représentant Hydro-Québec demande à être

prévenue des activités d'engagement de la SGDN auprès du gouvernement provincial du Québec. Le Conseil discute également de l'importance de coordonner les efforts de communication avec OPG en relation avec les travaux associés au projet de DGP pour DFMA d'OPG. Le Conseil donne son aval au plan de communication proposé.

12. (Séance à huis clos)

Le Conseil tient une séance à huis clos.

13. (Séance à huis clos)

Le Conseil tient une séance à huis clos.

14. Redéfinition du Forum des Aînés

Le personnel propose au Conseil un processus en vertu duquel le Forum des Aînés de la SGDN pourrait être redéfini en 2011. Pendant que la SGDN préparait et lançait le processus de sélection d'un site, la SGDN, son Conseil consultatif et le Forum des Aînés ont commencé à percevoir l'importance de réfléchir à la structure et au rôle du Forum des Aînés au regard de la prochaine phase de travaux de la SGDN.

Mme Shaver indique que le Forum des Aînés avait suggéré qu'il soit envisagé de redéfinir le Forum. En réponse à cette demande, la SGDN consultera un certain nombre d'organisations concernant la redéfinition du Forum des Aînés en 2011 et soumettra à cet effet des propositions précises au Conseil d'ici la fin de l'année. Entre-temps, la SGDN poursuivra ses travaux en fonction du Forum des Aînés actuel et rencontrera au moins une fois le Forum des Aînés au cours de l'année pour recevoir ses commentaires sur le processus de redéfinition.

15. Suites données aux recommandations du Groupe d'examen technique indépendant (GETI)

Le 2 décembre 2010, Le GETI a présenté au Conseil ses recommandations pour l'année 2010. M. Sean Russell présente les suites données par la SGDN aux commentaires et aux recommandations faits dans ce rapport. Il indique que la SGDN avait accepté toutes les recommandations formulées par le GETI.

Le Conseil discute des suites données par la SGDN aux recommandations du GETI, en particulier aux recommandations touchant le développement des conteneurs de combustible.

16. Risque d'affaires

M. Cavan indique que l'examen du risque d'affaires de la SGDN est mené semestriellement par le Comité de la vérification, des finances et des risques ainsi que par le Conseil d'administration. M. Cavan a souligné les risques moyens et élevés pour la GAP et les travaux reliés au projet de DGP pour DFMA d'OPG, tant en ce qui a trait

aux approbations réglementaires qu'à la phase de conception et de construction. M. Cavan n'a relevé aucun changement majeur dans l'évaluation des risques de la GAP depuis le dernier examen du Conseil.

Le Conseil est invité à discuter du rapport de M. Cavan. Les administrateurs discutent des conséquences futures de retards imprévus dans les projets et du moment où ils devraient être intégrés à l'examen des risques.

17. Estimation des coûts de la GAP

M. Ian Pritchard passe en revue les progrès accomplis dans la mise à jour de l'estimation des coûts de la GAP, laquelle inclut les activités de construction et d'exploitation du dépôt géologique en profondeur pour combustible irradié. M. Pritchard note que les dernières étapes visant à mettre au point l'estimation des coûts comprendront un examen global et une optimisation de l'évaluation des risques financiers. Le Conseil examinera l'estimation des coûts définitive à sa prochaine réunion.

Le Conseil discute de la préparation de l'estimation des coûts et des répercussions potentielles pour les propriétaires de déchets. Le Conseil discute aussi des travaux en cours reliés à l'étude de la roche cristalline et à la roche sédimentaire.

18. Évaluation des risques financiers

M. Cavan présente les conclusions préliminaires d'une évaluation des risques financiers (ÉRF) réalisée en tenant compte de l'estimation des coûts de la GAP. L'ÉRF a déterminé le degré de confiance à accorder à l'égard de la valeur actuelle de l'estimation des coûts, qui sera utilisée dans la formule de financement pour déterminer les contributions au Fonds en fiducie de la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*. M. Cavan relève que l'ÉRF sera encore affinée lorsque l'estimation des coûts aura été parachevée.

Les administrateurs discutent des hypothèses utilisées pour réaliser l'évaluation.

19. Politique sur la santé et la sécurité

M. Paul Hader, directeur de l'Assurance qualité de la SGDN, indique que la politique sur la santé et la sécurité de la SGDN proposée constitue une politique globale d'entreprise et que des politiques et procédures plus spécifiques sont en cours d'élaboration en préparation aux travaux de terrain.

M. Pat Moran relève que la Politique sur la santé et la sécurité a été examinée par le Comité du DGP, qui a demandé à ce que la politique présentée soit révisée et représentée au Comité pour être examinée de nouveau. Le Comité voulait qu'on insiste davantage sur l'importance de la sécurité des travailleurs et de déployer tous les efforts pour chercher à réduire à zéro les risques d'incidents pouvant entraîner des blessures. M. Kugler, le président du Comité du DGP, indique que la politique sera représentée au Conseil lorsque le Comité aura réexaminé la version révisée.

20. Politique environnementale

M. Hader soumet à l'examen et à l'approbation du Conseil une proposition de Politique environnementale. La politique a été examinée à l'interne, est conforme à la norme ISO 14001 et se veut une Politique environnementale globale. Le Comité de surveillance du projet de DGP a examiné la politique et recommande au Conseil de l'approuver, sous réserve des quelques changements qui ont été discutés lors de la réunion du Comité.

IL EST RÉSOLU QUE :

Conformément à la recommandation du Comité de surveillance du projet de DGP, le Conseil approuve la Politique environnementale, sous réserve de l'incorporation des changements recommandés par le Comité du DGP.

La motion est proposée, appuyée et adoptée à l'unanimité.

Les administrateurs discutent de mécanismes permettant d'évaluer régulièrement la politique.

21. Rapport de l'avocat général et secrétaire général

M. Pat Moran présente un compte rendu de l'examen judiciaire demandé par le Conseil tribal de Mushkegowuk.

M. Moran présente au Conseil la décision de l'Agence du revenu du Canada concernant les cotisations au RPC des membres du Conseil consultatif de la SGDN.

M. Moran fait état des préparatifs en vue de la visite de formation continue des administrateurs à des organisations sœurs de la SGDN : SKB, en Suède, et Posiva, en Finlande. Les préparatifs vont bon train afin que les administrateurs puissent visiter les sites et installations et discuter de problématiques communes.

22. Prochaines réunions

Les prochaines réunions du Conseil se tiendront comme suit :

- Réunion du Comité du DGP – Le 1^{er} juin 2011
- Réunions des comités – Mardi 14 juin
- Réunion du Conseil d'administration – Mercredi 15 juin
- Assemblée générale annuelle – Jeudi 16 juin (à confirmer avec les Sociétés membres)

23. Séance à huis clos

Il est convenu qu'une séance à huis clos supplémentaire n'est pas requise.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 14 h.

(*) Indique les actions à mener.

Pat Moran
Secrétaire général

Gary Kugler
Président de la séance